****

**15e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides**

**« Protéger les zones humides pour notre avenir commun »**

**Victoria Falls, Zimbabwe, 23-31 juillet 2025**

**COP15 Doc.20.2**

**Label Ville des Zones Humides accréditée :
Rapport du** **Comité consultatif indépendant sur
 l’état d’avancement de la mise en œuvre et du financement du
 label Ville des Zones Humides accréditée**

**Contexte**

1. Dans la Résolution XIV.10, *Mise à jour du label* *Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar*, la Conférence des Parties contractantes demandait un examen de l’état d'avancement de la mise en œuvre et du financement du système volontaire de label Ville des Zones Humides accréditée, à présenter à chaque session de la Conférence des Parties contractantes (COP).

**Travaux intersessions du Comité consultatif indépendant**

2. Le troisième mandat du Comité consultatif indépendant (CCI) a commencé en novembre 2022 et se poursuivra jusqu’à la fin de la COP15. L’Annexe 1 du présent rapport contient la liste des membres du CCI. Au cours de la période triennale, le CCI s’est réuni à 14 reprises (trois réunions en présentiel et 11 réunions virtuelles) pour mettre au point les Orientations opérationnelles ; préparer deux Tables rondes des maires des Villes des Zones Humides ; coordonner la procédure d’appel à candidatures, les formulaires d’évaluation des candidatures et les formulaires de renouvellement, ainsi que le renouvellement ; les projets de rapports sur les progrès destinés à la 64e Réunion du Comité permanent (SC64) et à la COP15 ; et pour débattre des moyens d’améliorer l’efficacité du fonctionnement du système du label, entre autres. Dans l’Annexe 2 du présent document, se trouvent la liste des réunions et les ordres du jour respectifs.

*Procédure d’évaluation et résultats*

3. Conformément à la Résolution XIV.10, *Mise à jour du label Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar*, le 1er juin 2023 le Secrétariat a lancé l’appel à candidatures pour la troisième édition du label Ville des Zones Humides accréditée, invitant simultanément les villes accréditées en 2018 à demander le renouvellement de leur statut. Initialement, le CCI avait fixé le délai au 30 novembre 2023, tant pour les nouveaux labels que pour les renouvellements, mais l’a prolongé jusqu’au 29 février 2024, à la demande des Parties contractantes.

4. Le Secrétariat a reçu 32 candidatures pour de nouveaux labels et 18 demandes de renouvellement au 29 février 2024 et les a communiquées au CCI le 14 mars 2024.

5. Par souci d’objectivité, chaque nouvelle candidature a été évaluée par deux membres au moins du CCI. Afin d’éviter tout conflit d’intérêt potentiel, aucun membre du CCI n’a examiné de demande émanant de son pays d’origine ou de son pays de résidence.

6. La capacité linguistique a également été prise en compte car il y avait deux nouvelles candidatures en espagnol, et cinq nouvelles candidatures ainsi que cinq demandes de renouvellement en français, qui ont été évaluées par deux membres hispanophones et trois membres francophones respectivement. Aucun conflit d’intérêt potentiel n’a été détecté mais la capacité limitée du CCI en français et en espagnol pourrait poser des problèmes à l’avenir.

7. Suite aux évaluations, le CCI a décidé d’attribuer le label pour la première fois à 31 villes et de renouveler le label de 18 Villes des Zones Humides accréditées en 2018. Ces résultats ont été annoncés à la 64e Réunion du Comité permanent, en janvier 2025. Les 31 nouvelles villes accréditées sont invitées à assister à la cérémonie de remise des certificats, lors de la COP15, en juillet 2025.

*Révision des Orientations opérationnelles*

8. Au cours de la présente période triennale, les membres du CCI ont déterminé quels domaines des différentes sections des Orientations opérationnelles pour le label Ville des Zones Humides accréditée méritaient une amélioration technique. Les sections en question comprennent les notes des Orientations, la procédure d’évaluation, la procédure de renouvellement, le formulaire de candidature, le formulaire d’évaluation et le formulaire de renouvellement. Le CCI s’efforce d’améliorer la clarté de ces sections et soumettra une version révisée du document au Comité permanent pour approbation, au cours de la période intersessions, afin que la version révisée soit disponible à temps pour le prochain appel à candidatures qui devrait avoir lieu en janvier 2026, conformément aux procédures d’administration prévues dans la Résolution XIV.10.

*Promotion du label Ville des Zones Humides accréditée*

9. Durant la période triennale, les membres du CCI ont non seulement participé aux activités courantes du CCI, conformément à son mandat, mais aussi à différents événements de promotion du label Ville des Zones Humides accréditée.

10. Un groupe de travail composé de Ramsar France, MedWet et de membres du CCI a été créé et chargé de promouvoir le programme du label Ville des Zones Humides dans toute la région méditerranéenne. Le groupe prépare aussi un webinaire visant à recruter de nouvelles villes des zones humides dans le sud et l’est de la Méditerranée, région actuellement sous-représentée. MedWet encourage régulièrement et activement l’initiative dans le cadre de son programme de CESP.

11. En novembre 2022, un membre du CCI a présenté « le programme Ramsar du label Ville des Zones Humides : Promouvoir l’engagement des villes et la visibilité en matière de conservation des zones humides » au 15e Congrès ornithologique panafricain. Un autre membre du CCI représentait l’Afrique au Congrès. Dans ce cadre, le potentiel et la valeur de la candidature au label Ville des Zones Humides avant la COP15 ont été mis en lumière pour les villes africaines en général et les villes du Zimbabwe en particulier.

12. En mai 2023, à l’occasion du Festival Rise Africa’s Action, l’International Council for Local Environmental Initiatives (Conseil international pour les initiatives écologiques locales-ICLEI) a organisé une réunion sur les zones humides d’importance internationale en Afrique et les avantages pour les villes africaines, à laquelle deux autres membres du CCI ont participé en tant qu’intervenants pour présenter le label Ville des Zones Humides et le Réseau de Villes des Zones Humides.

13. En février 2024, lors de la « Conferencia internacional sobre conservación y gestión de humedales frente al cambio climático » (Conférence internationale sur la conservation et la gestion des zones humides face aux changements climatiques) à Valence, première Ville des Zones Humides d’Espagne, un membre du CCI a été invité à s’exprimer sur la dimension sociale de la conservation. Il a expliqué au public ce qu’était le programme du label Ville des Zones Humides, le Réseau des Villes des Zones humides et les Tables rondes des maires des Villes des Zones Humides.

14. En mai 2024, Amiens, l’une des premières Villes des Zones Humides françaises accréditées a organisé un webinaire sur le label Ville des Zones humides où les membres du CCI ont participé en tant qu’intervenants pour promouvoir le label et plusieurs Villes des Zones Humides accréditées ont partagé leur expérience des avantages du Réseau des Villes des Zones Humides.

15. Également en mai 2024, le Wildfowl & Wetlands Trust (WWT) a organisé le séminaire intitulé « Wetlands Convention 101 » (La Convention 101 des zones humides), où des membres du CCI ont participé en tant qu’intervenants pour présenter le label Ville des Zones Humides, l’une des initiatives phares de la Convention.

16. En février 2025, le site Web de Wetland City for Latin America and the Caribbean (Initiative des villes des zones humides pour l’Amérique latine et les Caraïbes - LAC) a été lancé (<https://www.ciudadhumedal.org/en/home/>), coordonné par le membre du CCI qui représente la région LAC. Le projet est financé par Alexander von Humboldt Stiftung, et développé en collaboration avec le WWT et le Ministère de l’environnement et du développement durable de la Colombie, en coordination avec le Secrétariat de la Convention sur les zones humides. Le site Web contient six webinaires (<https://lnkd.in/dEP3x3rb>) et cinq infographies, et présente huit études de cas. Tout le matériel est disponible en espagnol et en anglais. Le lancement du site Web a été annoncé le 5 février, via les canaux de la Convention sur les réseaux sociaux. Les messages LinkedIn des sympathisants (en anglais et en espagnol) ont atteint environ 10 000 impressions.

17. En février 2025 également, le membre du CCI qui représente la région LAC a présenté le système du label Ville des Zones Humides lors d’un symposium intitulé « Renouer avec les zones humides urbaines d’aujourd’hui et de demain », coorganisé et co­hébergé par l’Institut national de la biodiversité de la Colombie « Alexander von Humboldt » et l’Université de Javeriana. Le symposium faisait partie d’une stratégie globale mise en œuvre par ces organisations pour commémorer la Journée mondiale des zones humides, avec l’engagement du monde académique, des centres de recherche, des collectivités urbaines et des ONG. Des excursions ont également été proposées vers des zones humides urbaines de Bogotá.

18. Toujours en février 2025, le Ministère de l’environnement et du développement durable de la Colombie a organisé le webinaire « Cartagena, Ville des Zones Humides » en collaboration avec quatre organisations locales et régionales de l’environnement de la ville de Cartagena et María Angélica Mejía, membre du CCI qui représente la région LAC. Le webinaire, enregistré sur YouTube, a été consulté 350 fois jusqu’à la rédaction du présent rapport.

19. Le 22 mai 2025, dans le cadre de la Journée internationale de la diversité biologique, sur le thème « Harmonie avec la nature et développement durable », le Centre d’ICLEI pour la biodiversité des villes et l’Initiative des Villes des Zones Humides pour l’Amérique latine et les Caraïbes organiseront et co-hébergeront un webinaire afin de promouvoir et de sensibiliser à la valeur des zones humides pour créer des villes plus diverses et plus résilientes. À cette occasion, le programme du label Ville des Zones Humides ainsi que les plateformes qui aident les villes à remplir leurs objectifs dans le cadre du label, le Réseau des Villes des Zones Humides et CitiesWithNature, seront présentés et promus. La session portera principalement sur les villes et les gouvernements régionaux de la région LAC et aura pour objet d’encourager un plus grand nombre de villes de cette région à participer au programme du label Ville des Zones Humides et à protéger leurs zones humides. Les intervenants seront des représentants de Valdivia (Chili) et Trelew (Argentine), nouvelles villes lauréates du label Ville des Zones Humides accréditée de la région LAC.

**Impact du label Ville des Zones Humides**

*Le Réseau des Villes des Zones Humides*

20. Au cours de la présente période triennale, le Réseau des Villes des Zones Humides a retrouvé son élan après deux années de calme dû à la pandémie de COVID-19. Le RRC-EA, qui fait fonction de Secrétariat de ce Réseau, a préparé un site Web dédié pour le Réseau ([www.wetlandcity.org](http://www.wetlandcity.org)), qui présente chaque Ville des Zones Humides et partage des documents préparés pour le Réseau. La deuxième et la troisième Tables rondes des maires des Villes des Zones Humides ont eu lieu pendant cette période triennale. Dans ce cadre, les Villes des Zones Humides partagent leur expérience et leurs meilleures pratiques et discutent des moyens de travailler ensemble.

21. La deuxième Table ronde des maires des Villes des Zones Humides a eu lieu à Amiens, France, en juin 2023, où les maires ont révisé le mandat du Réseau des Villes des Zones Humides et adopté le Plan stratégique du Réseau des Villes des Zones Humides 2022-2028. La troisième Table ronde a eu lieu à Dongying, Chine, où les maires ont adopté la Déclaration de Dongying en vue de renforcer la coopération entre les Villes des Zones Humides, le Plan d’action du Réseau des Villes des Zones Humides 2025-2028, et la Déclaration du Forum des jeunes des Villes des Zones humides 2024. Le Réseau des Villes des Zones Humides va s’élargir avec 31 nouvelles Villes des Zones Humides accréditées invitées à rejoindre le Réseau. La quatrième Table ronde aura lieu à Tata, Hongrie, en novembre 2025, et la cinquième à Niigata, Japon, en 2026.

*Les Villes des Zones Humides redoublent d’efforts*

22. Lors des tables rondes, il est ressorti que depuis qu’elles ont acquis le label, les Villes des Zones Humides ont reçu un appui renforcé de leurs gouvernements nationaux ainsi que du public pour leurs efforts de conservation et de restauration des zones humides. En conséquence, une plus grande place est faite aux zones humides dans la planification urbaine, la recherche, l’éducation et la vie de tous les jours. Parmi les exemples remarquables, on peut citer : le développement de plans directeurs améliorés pour la conservation des zones humides ; le déplacement d’infrastructures urbaines clés pouvant porter préjudice aux zones humides vers des zones plus éloignées ; et la création et le fonctionnement d’ « écoles des zones humides » qui préparent des programmes sur les zones humides inscrits dans les programmes scolaires officiels ; et la création de « réseaux d’écoles des zones humides » où les écoles collaborent pour former les enseignants, élaborer des programmes et échanger expériences et réussites. Depuis que le label leur a été décerné, beaucoup de Villes des Zones Humides ont appliqué une gestion plus efficace des zones humides, ont renforcé la sensibilisation du public et ont contribué à l’enrichissement de la biodiversité à l’intérieur et autour de leurs zones humides.

**Contributions financières et en nature**

23. Le CCI considère avec appréciation que tous les travaux réalisés par ses membres, que ce soit des représentants de Parties contractantes et d’autres organisations ou des particuliers, sont des contributions en nature.

24. Le Centre régional Ramsar – Asie de l’Est, membre du CCI, a apporté un appui financier et en nature (environ 208 000 CHF) pour les activités du CCI ainsi que pour des événements relatifs au label Ville des Zones Humides à la COP15. Le RRC-EA assure aussi les services de secrétariat du Réseau des Villes des Zones Humides, ce qui a joué un rôle vital pour les activités du Réseau, notamment les Tables rondes des maires des Villes des Zones Humides.

**Annexe 1**

**Liste des membres du Comité consultatif indépendant (2023-2025)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No** | **Composition** | **Représentants individuels** |
| 1 | **Afrique**: Rwanda(Suppléant : Botswana) | Theogene Ngaboyamahina |
| 2 | Jobe Manga |
| 3 | **Asie**: Chine(Suppléant : Iran) | Xinxin Hu, Cai Lyu |
| 4 | Amir Akhlaghi |
| 5 | **Europe**: Tchéquie | Libuše Vlasáková (Présidente) |
| 6 | **Amérique latine et Caraïbes**:Colombie | María Angélica Mejía Pimienta |
| 7 | **Amérique du Nord**:États-Unis d’Amérique | Lauren Kasparek |
| 8 | **Océanie**: Australie | Ariana Magini→Dylan Jones |
| 9 | **Organisations internationales partenaires**:WWF | Wenwei Ren  |
| 10 | **ONU-Habitat** | Andrew Rudd |
| 11 | **ICLEI** | Ingrid Coetzee, Laura Louw |
| 12 | **Groupe d’évaluation scientifique et technique** | Matthew Simpson |
| 13 | **Groupe de surveillance des activités de communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP)**  | Chris Rostron |
| 14 | **Initiatives régionales Ramsar**: Centre régional Ramsar – Asie de l’Est | Seung Oh Suh |
| 15 | **Secrétaire général(e) de la Convention ou son/sa représentant(e) désigné(e)** (observateur) | Zebedee Njisuh |
| 16 | **Conseillers techniques** | Denis Landenbergue |
| 17 | Gert Michael Steiner |
| 18 | Joon-woo Seo (Coprésident) |

**Annexe 2**

**Liste des réunions du Comité consultatif indépendant (2023-2025)**

|  |
| --- |
| **Réunion 16 du CCI** (virtuelle)Date : 10 février 2023 Présidence : Michael SteinerCoprésidence : Ernita van WykOrdre du jour :1. Paroles de bienvenue2. Mise à jour d’ICLEI et comptes rendus du CCI3. État des Orientations opérationnelles4. Mise à jour : Réunion du réseau des maires en juin (Amiens, France)5. Date et préparatifs de la 62e Réunion du Comité permanent, y compris constitution du CCI (3e période triennale)6. Divers : Label Ville des Zones Humides (LVZH) à la Conférence ONU-Eau (22-24 mars 2023)7. Prochaine réunion du CCI |
| **Réunion 17 du CCI** (virtuelle)Date : 17 mars 2023 Présidence : Michael SteinerCoprésidence : Ernita van WykOrdre du jour :1. Paroles de bienvenue de la coprésidente Ernita van Wyk2. Appel à candidatures3. Orientations opérationnelles : Groupe B4. Mise à jour du RRC-EA sur la Table ronde des maires5. Logistique pour le CCI et 2e Table ronde des maires des Villes des Zones Humides6. Profilage du LVZH, Conférence ONU-Eau et Rise Africa |
| **Réunion 18 du CCI** (virtuelle)Date : 28 avril 2023 Présidence : Michael SteinerCoprésidence : Ernita van WykOrdre du jour :1. Inauguration de la réunion par le Président2. Mise à jour sur la 2e Table ronde des maires des Villes des Zones Humides3. Réunion CCI 7 juin, Amiens, France4. Rapport CCI au Comité permanent5. Mise à jour sur l’appel à candidatures du LVZH 6. Divers |
| **Réunion 19 du CCI** (virtuelle)Date : 28 avril 2023 Présidence : Michael SteinerCoprésidence : Ernita van WykOrdre du jour :1. Inauguration de la réunion par le Président Michael Steiner2. Mise à jour sur la 2e Table ronde des maires des Villes des Zones Humides 3. Communication et gestion des connaissances4. Réunion CCI 7 juin, Amiens, France5. Rapport CCI à la 62e Réunion du Comité permanent6. Mise à jour sur l’appel à candidatures du LVZH 7. Divers |
| **Réunion 20 du CCI** (présentiel)Date : 7 juin 2023 Lieu : Amiens, FrancePrésidence : Michael SteinerCoprésidence : Laura LouwOrdre du jour :1. Inauguration2. Brève présentation historique et rappel des faits récents pour les nouveaux membres 3. Composition du nouveau CCI4. Mandat du CCI5. Divers |
| **Réunion 21 du CCI** (virtuelle)Date : 27 juin 2023 Présidence : Michael SteinerCoprésidence : Laura LouwOrdre du jour :1. Inauguration de la réunion par le Président2. Présentation des nouveaux membres pour 2023-20253. Réflexions sur la réunion d’Amiens et les questions soulevées4. Préparatifs de la 62e Réunion du Comité permanent5. Orientations opérationnelles du LVZH6. Information/publication sur les avantages du LVZH7. Divers |
| **Réunion 22 du CCI** (virtuelle)Date : 12 septembre 2023 Présidence : Michael Steiner (sortant), Libuše Vlasáková (entrante)Coprésidence : Laura Louw (sortante), Joon-woo Seo (entrant)Ordre du jour :1. Présentation des nouveaux membres du CCI2. Rapport sur la 62e Réunion du Comité permanent3. Nomination du président et du coprésident et prochaines étapes4. Enquête en ligne sur le 5e Plan stratégique de la Convention sur les zones humides5. Divers |
| **Réunion 23 du CCI** (virtuelle)Date : 24 octobre 2023 Présidence : Libuše VlasákováCoprésidence : Joon-woo SeoRapporteur : Ga-on Lee (RRC-EA)Ordre du jour :1. Présentation du LVZH aux nouveaux membres2. Nomination du Rapporteur3. Examen du calendrier et plan de travail pour la période triennale 2023-20254. Examen du délai prolongé pour les nouvelles accréditations et les renouvellements 5. Divers6. Réunion suivante |
| **Réunion 24 du CCI** (virtuelle)Date : 4 avril 2024 Présidence : Libuše VlasákováCoprésidence : Joon-woo SeoRapporteur : Ga-on Lee (RRC-EA)Ordre du jour :1. Inauguration et rappel2. Mise à jour sur les candidatures et répartition du travail d’évaluation3. Étapes suivantes : évaluation, réunion du CCI à Dongying, rapport à la 63e Réunion du Comité permanent4. Troisième Table ronde des maires des Villes des Zones Humides5. Divers |
| **Réunion 25 du CCI** (virtuelle)Date : 25 juillet 2024Présidence : Libuše VlasákováCoprésidence : Joon-woo SeoRapporteur : Ga-on Lee (RRC-EA)Ordre du jour : 1. Réunion hybride planifiée pour le CCI2. Mise à jour sur les préparatifs de la Table ronde des maires (TRM)-2024 3. Rôles des membres du CCI à la TRM-20244. Dispositions logistiques pour la réunion hybride du CCI et de la TRM-20245. Divers |
| **Réunion 26 du CCI** (virtuelle)Date : 23 août 2024Présidence : Libuše VlasákováCoprésidence : Joon-woo SeoRapporteur : Ga-on Lee (RRC-EA)Ordre du jour : 1. Progrès des évaluations2. Projet de rapport à la 64e Réunion du Comité permanent3. Réunion CCI à Dongying (ordre du jour, calendrier, modalités)4. Autres mises à jour sur la Table ronde des maires des Villes des Zones Humides5. Divers |
| **Réunion 27 du CCI** (présentiel)Date : 14 octobre 2024Lieu : Dongying, ChinePrésidence : Libuše VlasákováCoprésidence : Joon-woo SeoRapporteur : Ga-on Lee (RRC-EA)Ordre du jour : 1. Inauguration2. Adoption de l’ordre du jour et du programme provisoires3. Admission des observateurs4. En route vers la 64e réunion du Comité permanent et la COP155. Rapport à la COP156. Procédure d’évaluation (séance à huis clos)7. Procédure de renouvellement (séance à huis clos)8. Autres travaux et calendrier possible9. Divers et mises à jour10. Clôture |
| **Réunion 28 du CCI** (virtuelle)Date : 5 mars 2025Présidence : Libuše VlasákováCoprésidence : Joon-woo SeoOrdre du jour : 1. Cérémonie de remise des certificats pour les Villes des Zones Humides nouvellement accréditées2. Autres événements pour les Villes des Zones Humides lors de la COP15 3. Divers |
| **Réunion 29 du CCI** (présentiel)Date : 23-26 avril 2025Lieu : Trebon, TchéquiePrésidence : Libuše VlasákováCoprésidence : Joon-woo SeoRapporteur : Ga-on Lee (RRC-EA)Ordre du jour : 1. Inauguration2. Adoption de l’ordre du jour et du programme provisoires3. Admission des observateurs4. Examen des Orientations opérationnelles a) Notes des Orientations b) Formulaire de candidature c) Formulaire d’évaluation  d) Formulaire de renouvellement e) Autres sections5. Rapport CCI à la COP156. Préparatifs de la COP15 : Cérémonie de remise des certificats, autres événements relatifs au LVZH7. Divers8. Clôture |